

L'AUTHENTIQUE

N°143 du dimanche 23 novembre 2003 Prix : 200 UM 1 Euro. Décadaire d'informations - e-mail:lauthentique2003@yahoo.fr

Un billet d'écrou pour Haidalla

L'affaire dite de "Grab I" qui visait, selon les services nationaux de renseignements, à organiser un coup d'État contre les institutions de la République en cas de victoire de Ould Taya à la présidentielle de novembre, vient de connaître un nouveau rebond avec la décision du Parquet de présenter à l'encontre de Ould Haïdalla et de ses codétenus, un billet d'écrou, synonyme d'inculpation avant la lettre, des prévenus.

En décidant le week-end dernier, de présenter à l'encontre de Mohamed Khouna Ould Haïdalla et de ses 12 codétenus un billet d'écrou, le juge d'instruction à charge de l'affaire, franchit un nouveau pallier, celui de l'accusation motivée par de nouveaux faits qui viendraient confirmer les raisons de leur arrestation. Conformément à la procédure judiciaire, les détenus devraient être tantôt remis aux forces de sécurité qui devraient les placer systématiquement en prison, et non dans une demeure civile, en attendant leur jugement. Bien que jusque-là, les prévenus aient toujours été placés à la prison Baïla, il n'en demeure pas moins que la décision du juge revêt une importance nouvelle puisque le mandat de dépôt délivré en la circonstance, ôte aux prévenus "le statut de garde-à-vue". Désormais leur casier judiciaire ne sera plus vierge ! Sur les dernières nouvelles compromettantes retenues contre les prévenus, rien n'a filtré, exception faite des affirmations rapportées par le président de l'Assemblée nationale la semaine dernière, soutenant que l'ex-député Ismael Ould Amar aurait reconnu l'existence d'opérations visant à s'insurger contre les institutions de la République. Ces opérations seraient menées par Mohamed Khouna Ould Haïdalla et sa suite ! D'autres aveux, soutirés des 7 jeunes personnes arrêtées au domicile de Haïdalla confirmeraient, selon les services de renseignement, l'organisation d'un coup d'état.

Au début...

L'arrestation de Mohamed Khouna Ould Haïdalla et de son entourage, liée à la découverte d'un document dénommé "Grab I", continue de susciter des interrogations et de soulever bien d'inquiétudes. Le document dont la paternité est attribuée à Mohamed Mahmoud Ould Maaloum (voir L'Authentique n°142 du 11 novembre 2003), a été découvert pour la première fois entre les mains du directeur de campagne de Ould Taya au cours d'une conférence de presse convoquée à cet effet. Comment le document est parvenu à Hamoud Ould M'Hamed ? Mystère et boule de neige. Il n'en fallait pas plus en tout cas pour que les services de sécurité ne procèdent à l'arrestation du candidat à la présidentielle et de ses différents collaborateurs. L'incident est intervenu à la veille du scrutin. Exactement 12 heures avant l'heure "H" !

Ould Haïdalla et Ismael Ould Amar seront relâchés par la suite dans la soirée pour clauses constitutionnelles. Après le scrutin, Ould Haïdalla s'éclipse. La rumeur parle de disparition, les renseignements généraux pensent que l'homme se serait éclipsé pour mettre au point le plan du coup d'État... 24 heures plus tard, il réapparaît en début de soirée. Il aura juste le temps de tenir une conférence de presse pour dire qu'il s'était retiré pour réfléchir, avant d'être de nouveau arrêté, à quelques minutes d'intervalle de son directeur de campagne. Entre temps, une partie du Plan "Grab I" semble trouver début d'application. Diop Moustapha et Taleb Khyar Ould Mamine s'exfiltrèrent, l'un au Sénégal, via Kaédi, l'autre au Maroc, tandis que Lô Gourmo voit son passeport confisqué alors qu'il s'appretait à s'envoler pour la France... Les événements qui s'accroissent semblent confirmer cette thèse, selon les autorités judiciaires pour qui, tout se passe comme prévu dans le "Grab I", où il était question du départ de

quelques "ministres" pour solliciter la reconnaissance du GTP (Gouvernement de Transition Provisoire).

Des sources officielles évoquent d'autres nouvelles. Des jeunes de l'entourage de Haïdalla seraient passés à table et auraient fait des révélations compromettantes. Interrogés à propos du Grab, ces jeunes personnes auraient souligné avoir été sollicitées pour une opération qu'elles ignoraient en partie. Mais l'élément le plus compromettant pour Ould Haïdalla, selon les autorités, serait ces aveux prêtés à Ismael Ould Amar, son directeur de campagne qui, aurait avoué : "pour ce qui est des fonds de financement de la campagne et du Grab I, adressez-vous à Khouna !" Selon la version recueillie, certains éléments de l'entourage de Haïdalla, se seraient trahis, lâchant dans la lancée, d'autres confidences. Situation d'autant plus plausible que rien ne prédisposait les différents segments constituant l'ossature du groupe de soutien à Haïdalla à se ménager alors que "le navire prenait de l'eau". Il faut avouer que les mouvements, mouvances et partis radicaux qui gravitaient autour du candidat constituaient un conglomerat assez subversif pour faire le lit d'accusations, même non fondées, de la part d'un pouvoir qui savait d'office recevoir l'assentiment des chancelleries occidentales. En effet, le magma formé par les islamistes, les Nasseristes, les Baathistes, les anciens soldats radiés après le renversement de Haïdalla en 1984, les partis politiques radicaux Négro-Africains, les mécontents de tous bords, constituaient un mélange assez tonique pour inquiéter les démocrates les moins chevronnés. Au demeurant, les observateurs retiendront que les arrestations ont été opérées d'une manière déconfitée et précipitée, achevant de liquer l'opinion nationale et internationale contre le pouvoir. L'arrestation d'un candidat à la présidentielle et d'un député, protégés l'un par l'article 10 de la Loi électorale et l'autre par l'immunité parlementaire, faites dans la plus grande confusion à une journée du scrutin, suivie de leur libération subséquente, a fini par jeter la suspicion sur une opération qualifiée par les uns de sécuritaire et par d'autres d'abusive. Reste maintenant à savoir si la justice dispose d'éléments d'accusation concrets et compromettants... En tout cas, on retiendra que dimanche 16 novembre, le Procureur de la République a fait convoquer les sept personnes qui se trouvaient au domicile de Ould Haïdalla au moment de son interpellation. Ces personnes ayant été arrêtées en même temps que leur hôte ont, depuis, été maintenues en garde à vue à la prison Baïla. Devant la légèreté des P.V. d'enquête de la police, le juge a conclu que le dossier n'était pas recevable, sollicitant à l'occasion, un complément d'enquête. Alors même que l'enquête avait repris et qu'un des sept derniers prévenus arrêtés au domicile de Ould Haïdalla, répondant au nom de Ould Slama avait été relâché, voilà que de nouveaux faits viennent donner une nouvelle allure à l'affaire... Au demeurant, l'opinion publique n'étant pas encore totalement édifiée sur la véracité des faits et très peu convaincue des preuves d'inculpation qui seraient en instance d'être présentées au Parquet; cherche à savoir jusqu'où la justice va aller dans ce que certains observateurs qualifient déjà "d'acharnement contre X" eu égard à la fragilité des argumentations du moment !